

La jeunesse suisse a besoin d'aides à la formation

Coalition des jeunes pour les bourses d'études: les jeunes se soucient de l'avenir de la Suisse

„L'essor des pays hautement développés s'appuie principalement sur le savoir. Pour cette raison, la qualité des prestations et la capacité d'innovation sont primordiales afin d'assurer la croissance de ces sociétés. De plus, au niveau individuel, la formation peut favoriser l'épanouissement personnel et la réussite sociale. De ce fait, il est indispensable pour la Suisse de disposer d'un système d'éducation public performant proposant des formations au plus haut niveau accessibles à l'ensemble de sa population“.

Panorama des hautes écoles 2007, Office fédéral de la statistique (OFS), Neuchâtel, 2008

La formation est la principale ressource de notre pays. La Suisse ne peut simplement pas se permettre de la négliger. Pour donner aux jeunes la possibilité de déployer leur potentiel, il doit être possible à tou-te-s de choisir sa formation en fonction de ses aptitudes. **Le choix du parcours de formation ne peut absolument pas dépendre d'une question financière. La sélection qui continue à orienter les trajectoires en fonction de l'origine socio-économique n'a plus le droit d'exister! Lutter contre cette sélection est le rôle d'un système de bourses adéquat.**

Dans le régime actuel des aides à la formation, la compétence de fixer les allocations est laissée aux cantons. Il y a donc en Suisse 26 systèmes de bourses différents. Ainsi, le droit, le montant et les conditions des allocations dépendent aujourd'hui plutôt de la générosité du canton d'origine que des ressources économiques individuelles.

Au cours des 2 dernières années, la Confédération a réduit de 2/3 ses subventions pour les aides à la formation, voire même de 80% depuis 1994. Les coûts sont constamment déchargés sur les cantons, et eux aussi essaient de limiter au maximum leurs dépenses. Ce qui permet à l'Office fédéral de la statistique (OFS) d'arriver à la conclusion que:

« Si l'on tient compte de l'inflation, on observe que la valeur en termes réels du montant total de bourses octroyées dans les cantons a diminué de 24% depuis 1993. Et cela en dépit du fait que le produit intérieur brut a connu une progression lente mais constante et que le nombre des effectifs dans le système de formation n'a cessé d'augmenter. A ce propos, nous relevons aussi que la subvention fédérale a également sensiblement diminué au cours des dernières années: en 1990, sa part représentait 40% du montant global de bourses d'études octroyées; en 2006 elle n'est plus que de 26%. »

Depuis plus de 20 ans déjà, les associations représentant les intérêts des jeunes – apprenti-e-s, élèves et étudiant-e-s – s'engagent pour des bourses d'études suffisantes pour toute personne qui en a besoin en Suisse. Sur le fond, nous ne pouvons donc que saluer le fait que la Conférence des directeurs et directrices de l'instruction publique (CDIP) se soit enfin penchée sur le thème, et qu'en novembre passé elle ait mis en consultation une première version de concordat intercantonal à ce sujet. Nous soutenons l'action de la CDIP en ce qui concerne les buts formulés - promouvoir l'égalité des chances, faciliter l'accès à la formation, assurer les conditions de vie minimale durant la formation, garantir le libre choix de la formation et de l'institution formatrice ou encore encourager la mobilité. **Il est par**

contre très regrettable que la proposition de la CDIP ne permette ni de réaliser ni d'atteindre les buts qu'elle s'est elle-même fixés. Elle va dans la bonne direction, mais la version proposée n'est pas encore aboutie.

À la place de corriger les insuffisances et les lacunes du système actuel, ce concordat les harmoniserait dans toute la Suisse en les ancrant juridiquement. **Les montants envisagés par la CDIP sont clairement insuffisants, et le remplacement d'une partie des allocations avec des prêts est hypocrite et inacceptable.** Les prêts ne font que renforcer encore la sélection socio-économique, et à travers les frais administratifs élevés qu'ils impliquent, ils portent à dépenser autant qu'avec des bourses. De plus, ils limitent le libre choix de la formation de manière intolérable et obligent les jeunes à s'endetter pour financer leur formation. Dans le contexte actuel de discussion sur l'endettement et le chômage des jeunes, considérer les prêts comme des aides à la formation ressemble à une plaisanterie de mauvais goût.

Avec cette version du concordat, le droit (constitutionnel) à une formation conforme à ses aptitudes ne serait pas garanti pour les étudiant-e-s issu-e-s de couches moins aisées, et pour la financer trop de familles risqueraient de passer en-dessous du seuil de pauvreté.

Si les résultats de la consultation n'amenaient pas de corrections substantielles de ces points fondamentaux, la Suisse gaspillerait son potentiel et ses ressources pour l'avenir.

Comme la CDIP s'est montrée jusqu'à présent incapable de réaliser les buts qu'elle s'est elle-même fixée, avec l'appui répété de tous les cantons et tous les partis, les représentant-e-s des jeunes veulent aujourd'hui leur indiquer la route. Ensemble, nous revendiquons pour tous les jeunes – apprenti-e-s, élèves et étudiant-e-s – un système de bourse efficient et adéquat à la réalité, qui offre aux jeunes les meilleures chances possibles.

Les responsables des 4 organisations de jeunes se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire:

pour l'UCE:	Michael Stampfli: 079/231'24'19 (allemand);
pour l'USS:	Jean-Christophe Schwaab: 078/690'35'09 (français, allemand);
pour le CSAJ:	Nicole Cornu: 079/574'50'84 (allemand, français);
pour l'UNES:	Elena Nuzzo: 079/235'84'86 (français, italien, allemand).